



**Rapport annuel
2017**

On a fait le
tour du cadran!







Table des matières

Comité exécutif 2016-2017	4
Mot du président	5
Mot du directeur général	6
Faits saillants de la Direction générale	8
Faits saillants des directions	10
Bilans des directions	12
Statistiques par direction	14
Rapport du trésorier	16
États financiers	17
Rapport de l'auditeur indépendant	19
Bilan	20
Résultats de l'exercice	21
Évolution des soldes de fonds	22
Flux de trésorerie	23
Notes complémentaires	24
Renseignements supplémentaires	29
Rencontres des comités de la CMEQ 2016-2017	30
Organigramme de la CMEQ	31

Comité exécutif 2016-2017

- 1 **Éric McNeil**, président
- 2 **Karl Ruel**, 1^{er} vice-président
- 3 **Denis Brault**, 2^e vice-président
- 4 **Sylvain Belley**, trésorier
- 5 **Marc-André Messier**, secrétaire
- 6 **Louis Audet**, administrateur
- 7 **Stéphane Carrier**, administrateur
- 8 **Benoit Dallaire**, administrateur
- 9 **Daniel Mercier**, administrateur
- 10 **Daniel Sarrazin**, président sortant





Mot du président

À l'heure de la continuité

Dès le premier jour de mon mandat à la présidence provinciale en octobre 2015, j'ai mentionné vouloir être le président de la continuité, car j'ai pour principe de dire que la continuité mène à l'aboutissement! Après une période de grands changements, une période d'activité moins intense m'apparaissait comme étant nécessaire. L'expérience vécue à la présidence provinciale m'a appris que le travail peut s'inscrire dans la continuité et se révéler très intense.

À la lecture de ce rapport annuel, vous constaterez que le travail amorcé en 2014 avec l'adoption du plan stratégique s'est poursuivi et que plusieurs projets ont abouti. Le chemin parcouru est impressionnant. L'évolution des produits et des services offerts par la Corporation est considérable.

Pour avoir été au cœur des prises de décisions, je peux vous affirmer que si certains dossiers n'ont pas encore abouti, cela ne signifie pas pour autant qu'ils aient été abandonnés. Souvent ces dossiers se révèlent être parmi les plus intenses et demandent énormément d'attention. Parfois même, il est souhaitable de prendre une pause, afin de se repositionner. Je pense notamment à la refonte du logiciel Gestion CMEQ.

Le projet de refonte du logiciel impacte tellement de personnes tant au sein de la corporation qu'au sein du membership, que ceux et celles qui y œuvrent doivent faire preuve de patience et de résilience. À ce titre, je lève mon chapeau à notre directeur général, Simon Bussière, qui a

fait preuve au cours de la dernière année de ténacité, de résilience et d'audace tout à la fois, et ce, avec discernement.

Sur un plan plus personnel, mon expérience à la présidence provinciale m'inspire deux sentiments : humilité et satisfaction. Humilité, parce qu'un président doit constamment tenir compte de l'opinion et des besoins des autres. Et satisfaction, parce qu'avec mon départ, un autre cycle commence...

Éric McNeil, président



Mot du directeur général



Depuis que je suis chargé de produire le rapport annuel de votre corporation, j'ai le souci de le personnaliser avec un événement ou un fait autour duquel plusieurs de nos actions se sont articulées. Pour moi et les gens de ma direction, il s'agit là d'un exercice important.

En tout premier lieu, c'est ainsi que nous vous rendons compte de la façon dont nous nous sommes acquittés de notre mandat de protection du public, lequel implique que nous rendions tous les services dont les membres pourraient avoir besoin dans le cadre de l'exploitation de leur licence.

Puis, rédiger le rapport annuel, c'est aussi écrire l'histoire de la CMEQ en livrant des faits et des chiffres et en vous laissant le soin de les interpréter.

L'année 2016-2017 marque la fin du plan stratégique triennal 2014-2016. Il est maintenant le temps pour la Corporation de porter un regard introspectif sur ses actions et ses services et de réfléchir collectivement à son avenir, et ce, avant de se donner une nouvelle feuille de route pour réaliser à moyen et long terme les objectifs qui auront été identifiés.

Mais une chose est acquise. Nous avons fait le tour du cadran! Et cette année financière a été marquée par la poursuite et l'aboutissement de plusieurs dossiers engagés les années précédentes.

Je pense à la campagne nationale de visibilité qui, à sa troisième année, a permis à la CMEQ d'être plus présente dans les médias et de marteler le même message, soit qu'il n'y a pas de risque à prendre avec la sécurité électrique et qu'il est obligatoire de faire appel à un entrepreneur électricien pour les travaux d'installation électrique, et ce, conformément aux lois en vigueur au Québec.

C'est d'ailleurs ce même message que nous transmettons sans cesse et sans relâche à tous les acteurs de la construction qu'il s'agisse des représentants gouvernementaux, de la Régie du bâtiment du Québec, de la Commission de la construction du Québec ou de ceux de la société d'État, Hydro-Québec.

Sur toutes les tribunes, les représentants de la CMEQ expliquent et rappellent les raisons à l'origine de la Loi sur

les maîtres électriciens qui consacre l'exclusivité des travaux d'installation électrique aux entrepreneurs spécialisés détenant la licence de sous-catégorie 16.

Ce travail ne cessera probablement jamais. Il est même fort possible qu'il s'intensifie en raison des nouvelles technologies et de la tendance à la déréglementation. Sachez que nous avons à cœur d'être là où il faut, engagés à défendre la sécurité du public et à assurer le respect du champ de compétences des entrepreneurs électriciens.

Une autre façon de protéger l'exclusivité du métier est de voir au développement des compétences des membres. Là aussi, nous avons investi beaucoup d'efforts. En plus de mettre sur pied six nouvelles formations, nous avons revu la façon de les préparer afin de les rendre plus adéquates et plus pertinentes. Avec la formation Gestion opérationnelle d'une entreprise, nous avons développé, à votre demande, un nouveau créneau de formation.

L'année aura été moins prolifique en ce qui a trait à l'informatique. Malgré tous nos efforts, malgré nos investissements soutenus en temps et en financement, nous avons dû mettre un terme au contrat avec l'entreprise chargée de réécrire le logiciel Gestion CMEQ.

Comme mentionné dans le mot du président et le rapport du trésorier, ce dossier aura connu l'insuccès. Nous devons repartir de zéro. Il y a tout de même une bonne nouvelle.

Alors qu'il y a trois ans, notre plateforme informatique à partir de laquelle le logiciel Gestion CMEQ a été écrit, était condamnée; aujourd'hui cette plateforme est préservée.

La CMEQ pourra donc continuer de moderniser et de développer son logiciel, cette fois-ci, sans contrainte de temps. Une bonne nouvelle pour tous.



M^e Simon Bussière, directeur général

Faits saillants de la Direction générale

MINISTÈRE DU TRAVAIL

La CMEQ demande à la ministre responsable du Travail, une révision à la baisse des cotisations et des frais basés sur la masse salariale qu'assument les entrepreneurs électriciens,

et ce, en corrélation avec la diminution des services d'inspection, de normalisation et d'interprétation de la RBQ.

CCQ

En août 2015, la Commission de la construction du Québec amorce une consultation en vue de réviser la juridiction des métiers. La CMEQ s'oppose alors à la création d'un métier distinct d'installateur de système de sécurité afin que les électriciens puissent continuer d'exécuter ces travaux.

Le 30 août 2017, le CA de la CCQ adopte une résolution qui va dans le sens des revendications de la CMEQ. Pour répondre au manque de main-d'œuvre à l'origine de la polémique, la CCQ regardera les diverses possibilités pour améliorer la référence de la main-d'œuvre.

RBQ

En 2015, la Régie du bâtiment du Québec initie une consultation majeure dont l'objectif est d'améliorer la qualité de la construction et la sécurité du public dans les bâtiments. À la suite de cette consultation, la RBQ amorce des travaux auxquels participe la CMEQ.

Assidue, la CMEQ déplore le nombre insuffisant d'inspections et revendique la mise en place d'un véritable régime d'inspection pour assurer la qualité de la construction.

Les travaux priorités par la RBQ sont ceux sur la validation de la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction, l'exigence relative à la production des plans et devis ainsi que l'Attestation de conformité des travaux de construction.

HYDRO-QUÉBEC

Reprise des discussions avec la haute direction de la société d'État. Les échanges, cordiaux, témoignent d'une nouvelle ouverture d'esprit.

Le vice-président du réseau distribution amorce une tournée provinciale des sections dans la foulée de la reprise des tables provinciale et régionales.

BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES DU QUÉBEC (BSDQ)

27 septembre 2016 : Le BSDQ est convoqué aux Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l’Autorité des marchés publics.

À cette occasion, le BSDQ tente de dissiper les incompréhensions et les mauvaises perceptions à l’égard de sa mission et de son fonctionnement. Un groupe de travail est mandaté par le Conseil du Trésor afin d’en examiner le fonctionnement. L’exercice aura été bénéfique puisqu’il aura permis au groupe de travail d’examiner en profondeur le fonctionnement du BSDQ.

COALITION CONTRE LES RETARDS DE PAIEMENT DANS L’INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

À Ottawa, le Sénat adopte le projet de loi S-224, alors qu’en Ontario a lieu le dépôt du projet de loi 142.

Au Québec, malgré les avancées que connaît le dossier ailleurs au Canada, rien de similaire n’est en vue. La Coalition, dont fait partie la CMEQ, multiplie ses démarches pour qu’une loi soit adoptée.

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

À la suite de l’accord de principe de la ministre du Travail, un projet de règlement sur la formation continue obligatoire des

maîtres électriciens est actuellement en cours de rédaction. Le dépôt du règlement est prévu à l’automne 2017.

TRAVAUX BÉNÉVOLES

Dans la hâte et à la surprise des acteurs de l’industrie, le Gouvernement du Québec dépose le 26 avril 2017 un projet de règlement sur les travaux bénévoles de construction.

Dès le 9 juin 2017, la CMEQ fait parvenir ses commentaires à la ministre responsable du Travail.

La Corporation demande d’exclure du projet de règlement les travaux d’installation électrique en toute cohérence avec les lois en vigueur, lesquelles exigent que ces travaux soient exécutés par des entrepreneurs électriciens.

Pour l’instant le projet de règlement est au point mort.

REFONTE DE GCMEQ

En raison d’insatisfactions persistantes et conséquentes, la CMEQ met un terme à sa collaboration avec Alogient.

La CMEQ se recentre sur ses ressources à l’interne pour répondre aux besoins de développement de son logiciel.

VOLET « VERT »

Après le comité exécutif (2015-2016), c’est au tour du Conseil provincial d’administration et du Comité d’étude des

plaintes de bénéficiaire de la gestion documentaire « sans papier » avec Leading Board.

Faits saillants des directions

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET SST

- Refonte du Programme de prévention de la CMEQ
- Mise à jour du guide Travailler hors tension
- Refonte du cours de la CMEQ sur le Code de construction du Québec, Chapitre V – Électricité
- Participation aux consultations du Comité canadien sur la révision des examens pour l'obtention du sceau rouge (RedSeal)
- Développement de la formation Piscines et électricité

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

- Intégration de Westburne.ca à Gestion CMEQ (importation du catalogue, mise à jour des prix et création de commande)
- Mise en ligne de 15 mises à jour du logiciel Gestion CMEQ, relatives en grande partie au Module Paye et à SRC (logiciel utilisé à l'interne par le personnel de la CMEQ pour la gestion des membres)
- Rehaussement de la sécurité de Gestion CMEQ notamment par le cryptage des mots de passe
- Présence à l'Expo Show (congrès CMEQ 2016) et au salon MCEE

DIRECTION DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- À la suite des modifications législatives entrées en vigueur le 18 septembre 2016, rehaussement des cautionnements de licence des entrepreneurs. La couverture fournie par les entrepreneurs spécialisés passe de 10 000 \$ à 20 000 \$ et celle fournie par les entrepreneurs généraux ou généraux-spécialisés de 20 000 \$ à 40 000 \$

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

- Jugement important de la Cour supérieure : CMEQ c. Thirau Ltée – Toute installation de câblage à partir du point de raccordement où le distributeur d'électricité alimente le client est une installation électrique
- Formation en cyber enquête dans le cadre de la lutte contre l'exercice illégal
- Publication des condamnations pour exercice illégal sur le site Internet de la CMEQ afin qu'elles soient accessibles au grand public
- Interventions auprès de différentes organisations (Protégez-vous, La Presse, Groupe Pages Jaunes, Électricité Plus, Les Producteurs de lait, réseaux Agriconseils, MAPAQ)
- Présentation de conférences dans le cadre des assemblées des sections (19)
- Réalisation de la conférence Un contrat écrit... est-ce bien nécessaire? (présentée dans le cadre de 8 assemblées de section)
- Participation au Salon MCEE – présentation d'une conférence Lutter contre la pratique illégale du métier

DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

- Refonte des messages d'accueil téléphoniques
- Production et envoi du Bottin de l'industrie à tous les membres de la CMEQ
- Élaboration d'un classeur informatisé pour la production des états financiers des sections et leur diffusion auprès des membres
- Mise en place et coordination du projet de définition des valeurs de la CMEQ
- Mise en œuvre d'une gestion active des placements de la CMEQ pour en maximiser leur rendement
- Changement des assurances collectives pour le personnel afin d'offrir une meilleure couverture et une réduction des coûts

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DE LA FORMATION ET DES PARTENARIATS

Faits saillants aux communications

- Lancement de la revue Éclairage Québec dont la première édition sortira en septembre 2017
- Guide technique numérique. Mise en marché au mois d'août 2017
- Amorce de la Phase II du site Web avec la refonte de la page d'accueil
- Opérations médiatiques majeures (Temps des Fêtes, crues printanières)

Faits saillants à la formation

- Entente de partenariat avec la CMMTQ pour le partage de cours
- Sondage sur les besoins et les attentes des membres
- Dépôt de L'étude 360° sur la formation à la CMEQ
- Offre de six nouvelles formations :
 - Chapitre V – Électricité 2010 : Les notions essentielles
 - Chapitre V – Électricité 2010 : Raccordement des moteurs et transformateurs
 - Gestion opérationnelle d'une entreprise en construction
 - BIM 101
 - Piscines et électricité
 - Bâtiment intelligent

Faits saillants partenariat

- La CMEQ collabore étroitement avec la CCQ et l'ACQ pour la reconnaissance des employeurs ayant à leur emploi des femmes des métiers de la construction.

Bilans des directions

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET SST

La Direction des services techniques joue un rôle majeur dans le maintien des compétences et la mise à jour de la connaissance des normes et règlements en vigueur auprès des maîtres électriciens. Ce fut particulièrement le cas avec l'arrivée sur le marché de l'embase 320 A, l'installation de bornes de recharge et la révision de la technique de dégel

des conduites d'eau à l'électricité. Son expertise est appréciée à l'interne comme à l'externe et elle est régulièrement consultée comme experte-conseil.

Elle œuvre au développement des compétences de façon formelle en donnant de la formation en classe et des conférences dans les sections.

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

Des changements majeurs au niveau du calcul de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), quelques changements réglementaires au niveau de la CCQ ainsi que le renouvellement des conventions collectives achoppé et la Loi 142 qui en a découlé ont requis des efforts de développement tout au long de la dernière année. En ce qui concerne SRC, c'est principalement la Direction de la qualification professionnelle qui a occupé l'équipe de développement, notamment à la suite des nouvelles exigences réglementaires relatives au cautionnement et à la modification du titre de certaines sous-catégories de licences.

Développement de Gestion CMEQ

Bien que le projet de réécriture du logiciel Gestion CMEQ a été suspendu en début d'exercice financier, la modernisation du logiciel actuel s'est poursuivie tout au long de l'exercice et se poursuivra dans les années à venir. À ce titre, au cours du dernier exercice, beaucoup d'efforts ont été faits au niveau de la création d'un Dossier employé et de l'amélioration du module Paye. Ces nouveautés devraient être disponibles d'ici le début de l'année 2018 pour les utilisateurs de Gestion CMEQ. Au cours des prochaines années, les développements projetés seront validés par le comité informatique ou encore par des ateliers d'utilisateurs du logiciel.

La Direction des services informatiques offre du soutien en ligne ainsi que de la formation afin de permettre aux utilisateurs du logiciel, dont le nombre a augmenté de 7 %, d'intégrer les nouveautés et de leur assurer un usage fluide et, si possible, sans interruption.

DIRECTION DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

La Direction de la qualification professionnelle joue un rôle de premier plan auprès des futurs entrepreneurs et des entrepreneurs par le biais notamment de son équipe d'analystes et d'agentes qui, en première ligne, s'assurent du respect

des conditions menant à l'obtention ou au maintien de la licence. À ce titre, elle contribue à l'atteinte de la mission fondamentale de la CMEQ : la protection du public.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des affaires juridiques veille à l'application de la Loi sur les maîtres électriciens et des règlements relatifs à la discipline du métier. Elle traite notamment les plaintes relatives à l'exercice illégal du métier ou à l'exécution de

travaux non conformes. Elle donne des conseils juridiques aux entrepreneurs en électricité et les informe de leurs droits et obligations. Elle répond également aux questions des consommateurs.

DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

La Direction des finances et de l'administration a pour mission de protéger les acquis financiers des membres de la CMEQ. Elle met tout en œuvre afin de se concentrer sur cet objectif et assurer la pérennité de l'organisation dans des contextes économique et politique en constante évolution dont elle est tributaire. L'adoption du plan financier 2017-2022 dont fait partie la nouvelle politique de gestion des placements temporaires est en ligne avec cet objectif.

La Direction des finances et de l'administration œuvre à préserver la motivation et le professionnalisme chez les employés de la Corporation. La détermination des valeurs de la CMEQ avec l'ensemble du personnel est un exemple concret qui positionne l'organisation comme un employeur de choix et permet l'amélioration des services aux membres.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DE LA FORMATION ET DES PARTENARIATS

Communications

Plusieurs opérations médiatiques ont eu lieu. Ces opérations médiatiques ont permis à la CMEQ d'obtenir du temps d'antenne dans les médias majeurs et aux heures de grande écoute. Cette percée aura eu pour effet de faire connaître la CMEQ comme ressource pertinente et efficace auprès des médias. On peut désormais s'attendre à ce que la CMEQ soit contactée lorsqu'il sera question de sécurité électrique dans l'actualité.

La phase II de la refonte du site Web est en cours. La page d'accueil a été modifiée et un formulaire Web a été développé.

Formation

Un sondage, dernière étape d'une vaste recherche amorcée en 2015, a été réalisé afin de connaître la satisfaction et les attentes des membres à l'égard des activités de perfectionnement offertes par la Commission de la construction du Québec – FFSIC ainsi qu'à l'égard des formations de la CMEQ. Le rapport de recherche a été déposé à la Direction générale. Des orientations et stratégies devraient en découler.

Partenariat et mixité en chantier

La CMEQ favorise la mixité en chantier. Elle collabore à toutes les tribunes où il est question de la promotion des femmes en chantier. Dans ses publications, la CMEQ valorise l'emploi de termes neutres et d'images représentant des électriciens et des électriciennes au travail. Malgré les engagements pris en 2015 dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité des femmes (PAEF), l'objectif de compter 500 électriciennes dans l'industrie d'ici 2018 demeure un défi.

Statistiques par direction

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET SST

Formations et conférences techniques données par les conseillers techniques

	2016-2017	2015-2016
Formations en classe	68	44
Conférences de section	19	23
Conférences hors CMEQ	2	1

Soutien technique

Nous devons remplacer le support technique téléphonique de la RBQ qui n'existe plus.

En moyenne, 27 appels téléphoniques par jour ont été complétés, soit une hausse de 25 % par rapport à l'année dernière.

Appels téléphoniques pour des avis techniques

	2016-2017	2015-2016
Appels répondus	6 803	5 524

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

Formations et soutien informatique aux entreprises utilisant Gestion CMEQ

	2016-2017	2015-2016
Formation assistée en ligne	295 heures	200 heures
Formation en entreprise	451 heures	371 heures
Appels / Courriels traités	9 955	8 067

Clients du logiciel Gestion CMEQ

	2016-2017	2015-2016
Clients – Logiciel complet	552	540
Clients – DA/DT	762	717
Clients – Total	1 314	1 257
Postes utilisateurs	2 977	2 779

Nouveaux clients

	2016-2017	2015-2016
Logiciel complet	38	29
Module DA/DT	100	54

DIRECTION DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Mouvement de membership / licence de sous-catégorie 16

	2016-2017	2015-2016
Membres actifs	3 397	3 340
Membres discontinués	197	190
Admissions/réadmissions	258	226
Examens administrés	1 044	925
Examens pour licence sous-catégorie 16	486	398

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Appels téléphoniques pour des avis juridiques

	2016-2017	2015-2016
Appels téléphoniques	3 202	4 070

Nombre de plaintes reçues

	2016-2017	2015-2016
BSDQ	224	207
Règlement sur la discipline des membres de la CMEQ	112	91
Exercice illégal	293	263

Exercice illégal

	2016-2017	2015-2016
Nombre de plaintes - annonce	164	166
Nombre de plaintes - travaux	131	97
Dossiers autorisés par le CPA	41	53

DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

Service à la clientèle

	2016-2017	2015-2016
Nombre de paiements en ligne	1 926	1 417
Nombre d'utilisations du <i>Calculateur de taux personnalisé</i>	4 624	3 887
Nombre d'appels entrants redirigés	13 292	19 490
Nombre de consultations de la carte des taux horaires recommandés par la CMEQ sur le site Web	20 498	6 181 (octobre à décembre 2015)

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DE LA FORMATION ET DES PARTENARIATS

Participation des membres aux événements corporatifs

	2016	2015
Congrès	313	359
	2017	2015
MCEE	903	756

Consultation du www.cmeq.org

	2016-2017	2015-2016
Nombre annuel de visiteurs	213 587	261 269

Participation aux formations de la CMEQ

	2016-2017	2015-2016
Nombre de participants aux formations	1 338	1 007
Nombre de sessions en classe	76	73
Nombre de formations en entreprise	13	17
Nombre de formations annulées	18	39

Nombre d'électriciennes (cible à atteindre d'ici 2018 : 3 %)

	2016	2013
Nombre de femmes	207	189
Main-d'œuvre totale	17 365	17 506

Rapport du trésorier 2017

En tant que trésorier depuis déjà trois ans, je peux vous assurer que la Corporation a connu son lot de défis cette année, ce qui a nécessité une vigilance accrue. Pour la première fois en huit ans, la CMEQ déclare une diminution de l'avoir de ses membres. Je tiens toutefois à vous rassurer, car cette dépréciation n'est pas un déficit opérationnel, mais plutôt ponctuel. Dans un souci de saine gestion et d'exactitude des résultats, des radiations importantes et nécessaires ont eu lieu au cours l'exercice financier afin de refléter la situation réelle de la Corporation. D'une part, un montant de 129 682 \$ a été radié pour des amendes pénales et disciplinaires jugées irrécouvrables. D'autre part, il a été convenu de radier un montant de 2 098 407 \$ d'actifs incorporels immobilisés pour le projet de refonte du logiciel Gestion CMEQ. Notez que cette radiation est appliquée au fonds de recherche et développement, dont l'avoir représente les bénéfices accumulés par les utilisateurs du logiciel Gestion CMEQ. Soyez certains que tout a été mis en œuvre par la Corporation pour optimiser l'utilisation future des ressources du fonds de recherche et développement et relancer ce projet.

Les réalisations 2016-2017

Outre l'impact de ces radiations, les résultats sont très satisfaisants. De nombreuses réalisations ont été accomplies par la Corporation cette année. Soulignons tout d'abord une excellente année pour les ventes de formations, lesquelles ont de loin surpassé les prévisions budgétaires. Pour la

Direction des affaires juridiques, davantage de causes ont été entendues, ce qui s'est traduit par un revenu d'amendes pénales de loin supérieur au montant budgété. Ce surplus a notamment permis de combler entièrement le vide laissé par la radiation d'amendes pénales et disciplinaires. Sur le plan financier, la Direction des finances et de l'administration a été en mesure de capter les variations positives du marché boursier et d'encaisser 330 000 \$ sur la vente d'actions du fonds Cormel, et ce, malgré un marché volatil qui termine malheureusement en baisse au 31 juillet 2017. Finalement, il est également important de mentionner que la CMEQ a mis en œuvre le plan financier quinquennal 2017-2022 et que 400 000 \$ ont été investis dans le fonds Sécure.

L'apport financier de l'exercice terminé le 31 juillet 2017

Contrairement à tant d'autres exercices financiers, l'exercice clos au 31 juillet 2017 n'a pas contribué à l'accroissement de l'avoir des membres. Bien que la majorité des fonds de la CMEQ aient connu une hausse de leur avoir, l'effet des radiations a engendré une diminution de l'avoir global des membres de la Corporation.

Plus précisément, l'avoir des sept fonds de la CMEQ a évolué de la façon suivante :

- Fonds d'administration générale a augmenté de 511 000 \$
- Fonds des immobilisations a diminué de 46 509 \$
- Fonds de réserve a connu une baisse de 142 757 \$

- Fonds de cautionnement s'est accru de 55 762 \$
- Fonds de recherche et développement s'est déprécié de 1 956 105 \$
- Fonds des ressources humaines s'est élevé de 20 718 \$
- Fonds du BSDQ termine en hausse de 59 314 \$

Le total de l'avoir des membres est en baisse de 1 498 577 \$ et s'établit à 14 144 179 \$ au 31 juillet 2017.

Renouer avec la croissance grâce à une saine gestion

Je tiens à souligner que la direction n'a jamais été aussi décidée à améliorer sa gestion et à mener à bien les nombreux projets que le futur nous réserve. Je leur accorde toute ma confiance dans la réalisation des différents projets et dans la saine gestion financière effectuée par le personnel de la Direction des finances et de l'administration.



Sylvain Belley, trésorier

États financiers





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil provincial de : CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2017 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC au 31 juillet 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal,

le 22 septembre 2017.

¹ Par : CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A108235.

Bilan - 31 juillet 2017

	2017							2016	
	Fonds d'administration générale \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserve \$	Fonds de cautionnement \$	Fonds de recherche et de développement \$	Fonds des ressources humaines \$	Fonds BSDQ \$	Total \$	Total \$
ACTIF									
COURT TERME									
Encaisse	779 640	-	-	-	-	-	-	779 640	966 402
Placements temporaires (note 6)	3 684 679	-	-	-	-	-	-	3 684 679	3 783 336
Débiteurs (note 7)	848 623	-	-	-	-	-	-	848 623	1 194 878
Stocks	70 158	-	-	-	-	-	-	70 158	127 657
Qualification payée d'avance	851 245	-	-	-	-	-	-	851 245	806 609
Charges payées d'avance	250 320	-	-	-	73 334	-	-	323 654	302 101
À recevoir des autres fonds, sans intérêt	-	-	-	1 368 797	801 064	154 288	-	-	-
	6 484 665	-	-	1 368 797	874 398	154 288	-	6 557 999	7 180 983
PLACEMENTS (note 8)	511 502	-	4 085 510	-	-	-	-	4 597 012	4 344 924
PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 9)	-	-	-	-	-	-	2 389 118	2 389 118	2 329 804
CHARGE PAYÉE D'AVANCE	-	-	-	-	195 556	-	-	195 556	268 892
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	-	3 636 882	-	-	-	-	-	3 636 882	3 683 391
ACTIFS INCORPORELS EN DÉVELOPPEMENT (note 10)	-	-	-	-	492 670	-	-	492 670	2 076 043
	511 502	3 636 882	4 085 510	-	688 226	-	2 389 118	11 311 238	12 703 054
	6 996 167	3 636 882	4 085 510	1 368 797	1 562 624	154 288	2 389 118	17 869 237	19 884 037
PASSIF									
COURT TERME									
Créditeurs (note 12)	586 115	-	-	-	-	-	-	586 115	771 225
Produits reportés	2 635 480	-	-	-	-	-	-	2 635 480	2 759 135
Dû aux autres fonds, sans intérêt	2 324 149	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	-	-	-	-	127 046	-	-	127 046	207 197
	5 545 744	-	-	-	127 046	-	-	3 348 641	3 737 557
DETTE À LONG TERME (note 13)	-	-	-	-	376 417	-	-	376 417	503 724
	5 545 744	-	-	-	503 463	-	-	3 725 058	4 241 281
SOLDES DE FONDS									
Investis en immobilisations	-	3 636 882	-	-	-	-	-	3 636 882	3 683 391
Affectations d'origine interne	-	-	4 085 510	1 368 797	1 059 161	154 288	-	6 667 756	8 690 138
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	-	-	2 389 118	2 389 118	2 329 804
Non grevés d'affectations	1 450 423	-	-	-	-	-	-	1 450 423	939 423
	1 450 423	3 636 882	4 085 510	1 368 797	1 059 161	154 288	2 389 118	14 144 179	15 642 756
	6 996 167	3 636 882	4 085 510	1 368 797	1 562 624	154 288	2 389 118	17 869 237	19 884 037

Résultats - Exercice terminé le 31 juillet 2017

	2017							2016	Budget 2018 (non audité)	
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de réserve	Fonds de cautionnement	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
PRODUITS										
Administration et cotisations	2 529 071	-	-	145 750	-	-	-	2 674 821	2 645 626	2 687 544
Qualification professionnelle	835 556	-	-	-	-	-	-	835 556	821 322	830 872
Salon MCEE	265 972	-	-	-	-	-	-	265 972	-	-
Magazine Électricité Québec	300 731	-	-	-	-	-	-	300 731	349 603	304 770
Formation et publications	601 908	-	-	-	-	-	-	601 908	588 707	1 010 790
Communications et partenariats	324 729	-	-	-	-	-	-	324 729	307 634	338 610
Services informatiques	-	-	-	-	919 443	-	-	919 443	851 701	947 458
Amendes	512 300	-	-	-	-	-	-	512 300	393 480	400 000
Services techniques et SST	124 762	-	-	-	-	-	-	124 762	351 886	181 040
Congrès	207 639	-	-	-	-	-	-	207 639	207 647	209 940
Autres revenus	47 282	-	-	-	-	-	-	47 282	48 227	46 320
Location de locaux	75 300	-	-	-	-	-	-	75 300	78 495	60 450
Gain réalisé sur placements	-	-	36 803	-	-	-	-	36 803	2 281	-
Gain non réalisé sur placements	56 032	-	150 440	-	-	-	-	206 472	63 388	-
Revenus de placements	85 152	-	-	-	-	-	-	85 152	96 715	87 684
	5 966 434	-	187 243	145 750	919 443	-	-	7 218 870	6 806 712	7 105 478
CHARGES										
Direction générale	1 070 241	-	-	-	-	-	-	1 070 241	1 200 922	1 226 424
Finances et administration	566 460	-	-	-	-	-	-	566 460	701 933	670 202
Communications, formation et partenariats	1 432 126	-	-	-	-	-	-	1 432 126	1 376 022	1 552 842
Services informatiques	-	-	-	-	728 030	-	-	728 030	676 818	860 553
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	23 181	-	-	23 181	7 270	16 909
Qualification professionnelle	807 926	-	-	-	-	-	-	807 926	826 042	786 403
Affaires juridiques	838 324	-	-	-	-	-	-	838 324	850 620	862 393
Services techniques et SST	666 634	-	-	-	-	-	-	666 634	721 624	616 985
Dépenses locatives	54 832	-	-	-	-	-	-	54 832	54 005	-
Prime de cautionnement	-	-	-	23 200	-	-	-	23 200	23 200	23 200
Versement de réclamations	-	-	-	22 918	-	-	-	22 918	-	40 000
Dépenses de cautionnement	-	-	-	43 870	-	-	-	43 870	-	51 530
Indemnité de départ	-	-	-	-	-	-	-	-	33 432	-
Radiation d'amendes	129 682	-	-	-	-	-	-	129 682	-	50 000
Amortissement des immobilisations et d'actifs incorporels	-	245 000	-	-	25 930	-	-	270 930	210 117	293 400
Radiation d'actif incorporel	-	-	-	-	2 098 407	-	-	2 098 407	-	-
	5 566 225	245 000	-	89 988	2 875 548	-	-	8 776 761	6 682 005	7 050 841
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	400 209	(245 000)	187 243	55 762	(1 956 105)	-	-	(1 557 891)	124 707	54 637
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ (note 9)	-	-	-	-	-	-	59 314	59 314	33 373	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	400 209	(245 000)	187 243	55 762	(1 956 105)	-	59 314	(1 498 577)	158 080	54 637

Évolution des soldes de fonds Exercice terminé le 31 juillet 2017

	2017							2016	
	Fonds d'administration générale \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserve \$	Fonds de cautionnement \$	Fonds de recherche et de développement \$	Fonds des ressources humaines \$	Fonds BSDQ \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	939 423	3 683 391	4 228 267	1 313 035	3 015 266	133 570	2 329 804	15 642 756	15 484 676
Virements inter-fonds	131 509	198 491	(330 000)	-	-	-	-	-	-
Affectations d'origine interne	(20 718)	-	-	-	-	20 718	-	-	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	400 209	(245 000)	187 243	55 762	(1 956 105)	-	59 314	(1 498 577)	158 080
SOLDE À LA FIN	1 450 423	3 636 882	4 085 510	1 368 797	1 059 161	154 288	2 389 118	14 144 179	15 642 756

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 juillet 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 498 577)	158 080
Ajustements pour :		
Gain non réalisé sur placements	(206 472)	(63 388)
Gain sur cession de placements	(36 803)	(2 281)
Quote-part dans les résultats du BSDQ	(59 314)	(33 373)
Amortissement des immobilisations et d'actifs incorporels	270 930	210 117
Radiation d'actif incorporel	2 098 407	
	568 171	269 155
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	346 255	(514 880)
Stocks	57 499	62 492
Qualification payée d'avance	(44 636)	(18 102)
Charges payées d'avance	(21 553)	(120 389)
Créditeurs	(185 110)	14 672
Produits reportés	(123 655)	381 954
	596 971	74 902
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de cession de placements	390 204	30 000
Variation nette des placements temporaires	99 640	(517)
Acquisition de placements	(400 000)	(43 624)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(739 455)	(2 162 881)
Charge payée d'avance à long terme	73 336	(268 892)
	(576 275)	(2 445 914)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	-	768 499
Remboursement de la dette à long terme	(207 458)	(57 578)
	(207 458)	710 921
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(186 762)	(1 660 091)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	966 402	2 626 493
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	779 640	966 402

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Notes complémentaires - 31 juillet 2017

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Corporation, fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3), est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

Le but de la Corporation est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité, de réglementer leur discipline et leur conduite dans le métier, de faciliter et d'encourager leurs études, de leur permettre de discuter des questions les intéressant et de rendre en général à ses membres tous les services dont ils peuvent avoir besoin.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisations d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Comptabilisation des produits et produits reportés :

La Corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les revenus de placements autres que les placements du fonds de réserve sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés, car ceux-ci servent au financement des charges d'opérations courantes. Pour les revenus de cotisations annuelles de base, ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'adhésion est en vigueur. Pour les revenus de services informatiques, ils sont constatés lors de la facturation. Pour les revenus d'amendes, ils sont constatés lors du jugement de la cour ou lors d'une décision du comité de discipline. Pour les autres principales catégories, les produits sont constatés au moment où les services ont été rendus.

Les produits reportés représentent principalement les cotisations annuelles et les droits et frais de licences perçus par anticipation.

Comptabilité par fonds :

Fonds d'administration générale :

Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la Corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Fonds des immobilisations :

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les dépenses d'amortissement afférents aux immobilisations.

Fonds de réserve :

Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 4 000 000 \$.

Fonds de cautionnement :

Le fonds de cautionnement, anciennement le fonds d'indemnisation, présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 500 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Fonds de recherche et de développement :

Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de Gestion CMEQ, de tout autre développement informatique et accumule à compter de l'exercice financier 2001-2002 l'excédent des produits sur les charges des opérations de Gestion CMEQ.

Fonds des ressources humaines :

Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant plus de quinze ans de service continu.

Fonds BSDQ :

Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par l'organisme, déductions faites des charges.

Ventilation des charges :

Les dépenses d'opérations incluent les frais de bureau, le téléphone, les taxes d'affaires, les assurances, les frais d'audit, l'électricité, l'entretien et réparations de la bâtisse, la location de l'équipement ainsi que les dépenses informatiques. L'organisme ventile ces dépenses au prorata du nombre d'employés.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Participation dans une coentreprise :

La participation dans l'organisme sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Notes complémentaires - 31 juillet 2017

Immobilisations corporelles et actifs incorporels :

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier, équipement et agencement	10 %
Matériel informatique	25 %
Site Internet	20 %

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivant leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La politique de la Corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers :

Évaluation initiale et ultérieure

La Corporation des maîtres électriciens du Québec évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des fonds de placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte d'épargne-placement, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus, des remises aux sections et de la dette à long terme.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des fonds indiciaires, Cormel et Sécure.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTE 3 - MODIFICATION COMPTABLE

Participation dans une coentreprise

Le 1^{er} août 2016, l'organisme a adopté le nouveau chapitre 3056 du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, « Intérêts dans les partenariats », publié par le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada. Ce chapitre remplace le chapitre 3055 du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

L'application initiale de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur le traitement comptable à la date de l'adoption de ce nouveau chapitre.

NOTE 4 - PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés dans les résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre informatif seulement.

NOTE 5 - VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Un montant de 198 491 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour financer les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels. Un montant de 330 000 \$ a été transféré du fonds de réserve au fonds d'administration générale pour l'encaissement du rachat d'unités du fonds Cormel. De plus, l'organisme a affecté une somme de 20 718 \$ à son fonds des ressources humaines pour des allocations de retraite de ses employés selon ses politiques administratives.

Notes complémentaires - 31 juillet 2017

NOTE 6 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2017	2016
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Banque Laurentienne		
- Certificats de placements garantis, au coût après amortissement; taux variant de 1,45 % à 2,00 %	2 500 000	2 500 000
Tangerine		
- Compte d'épargne-placement, au coût après amortissement; taux de 0,35 %	3 594	103 234
Desjardins		
- Fonds indiciels, à la juste valeur	1 181 085	1 180 102
	3 684 679	3 783 336

NOTE 7 - DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Clients	829 124	1 172 817
Avances sur dépenses	1 000	2 219
Intérêts courus	18 499	19 842
	848 623	1 194 878

NOTE 8 - PLACEMENTS

	2017	2016
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Parts du Fonds Sécure, à la juste valeur	511 502	116 657
FONDS DE RÉSERVE		
Parts du Fonds Cormel, à la juste valeur	4 085 510	4 228 267
	4 597 012	4 344 924

NOTE 9 - PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et l'Association de la construction du Québec (ACQ), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ).

Au 31 décembre 2016, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Actif	3 550 638	3 181 924
Passif	1 161 520	852 119
Actif net	2 389 118	2 329 804
Produits	885 718	893 542
Charges	826 404	860 169
Excédent	59 314	33 373

Notes complémentaires - 31 juillet 2017

NOTE 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

FONDS DES IMMOBILISATIONS

	2017			2016
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
CORPORELLES :				
Terrain	200 000	-	200 000	200 000
Bâtiesse	4 297 208	1 394 738	2 902 470	2 907 477
Mobilier, équipement et agencement	421 941	186 906	235 035	258 493
Matériel informatique	180 879	113 295	67 584	68 744
	5 100 028	1 694 939	3 405 089	3 434 714
ACTIF INCORPOREL :				
Site Internet	343 473	111 680	231 793	248 677
	5 443 501	1 806 619	3 636 882	3 683 391

Au cours de l'exercice, la Corporation a radié dans ses registres comptables un montant de 95 159 \$ de coût et d'amortissement cumulé pour les actifs entièrement amortis.

FONDS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

	2017			2016
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
CORPORELLES :				
Matériel informatique	518 600	25 930	492 670	454 870
ACTIF INCORPOREL :				
Logiciel GCMEQ	-	-	-	1 621 173
	518 600	25 930	492 670	2 076 043

En 2015, la Corporation a entamé un projet de refonte complète de son logiciel Gestion CMEQ. Elle a signé une entente d'un montant maximum de 2 459 390 \$ avec une firme spécialisée en génie logiciel pour la réalisation de ce projet. Au cours de l'exercice, la Corporation a mis fin à l'entente avec cette firme du fait que le projet de refonte complète du logiciel Gestion CMEQ n'est pas opérationnel. Par conséquent, un montant de 2 098 407 \$ correspondant au coût de l'actif incorporel a été comptabilisé aux résultats à titre de radiation d'actif incorporel.

Le matériel informatique est amorti à un taux linéaire de 10 %.

NOTE 11 - EMPRUNT BANCAIRE

La Corporation dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 \$, garantie par une hypothèque de 1^{er} rang sur l'immeuble, au taux préférentiel plus 1 %, renégociable annuellement.

NOTE 12 - CRÉDITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	471 102	538 119
Remises aux sections	35 042	34 160
Remises statutaires	56 877	112 520
Taxes de vente	23 094	86 427
	586 115	771 226

NOTE 13 - DETTE À LONG TERME

	2017	2016
	\$	\$
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 12 032 \$, incluant les intérêts au taux de 4 %, échéant en avril 2021, garanti par le soutien informatique et le matériel informatique d'une valeur comptable nette de 492 670 \$	503 463	710 921
Tranche échéant à moins d'un an	127 046	207 197
	376 417	503 724

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants : 2018 : 127 046 \$; 2019 : 132 217 \$; 2020 : 137 598 \$ et 2021 : 106 602 \$.

Notes complémentaires - 31 juillet 2017

NOTE 14 - ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé d'après des contrats de location d'équipements de bureau, de services d'hébergement et de soutien informatique échéant en 2018, 2019, 2021 et 2022 à verser une somme de 478 178 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 128 112 \$ en 2018 et 2019, à 105 407 \$ en 2020 et 2021 et à 11 140 \$ en 2022.

NOTE 15 - ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice, une requête introductive d'instance a été déposée contre la Corporation relativement au projet de refonte complète du logiciel Gestion CMEQ. Cette requête réclame à titre de compensation un montant de 240 782 \$ plus intérêts, ainsi qu'une somme additionnelle de 10 000 \$. De son côté, la Corporation a annoncé le dépôt d'une demande reconventionnelle visant à réclamer les dommages subis dans ce dossier.

De l'avis de la direction de la Corporation, cette réclamation est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la Corporation pourrait, le cas échéant, devoir verser.

Par conséquent, aucun montant relevant de ce litige n'a été constitué dans les états financiers.

NOTE 16 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques :

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 juillet 2017.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme

est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre :

Le risque de prix associé aux placements dans des fonds indiciels, Cormel et Sécure est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

NOTE 17 - VENTILATION DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS

	2017	2016
	%	%
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Direction générale	11	13
Qualification professionnelle	19	17
Affaires juridiques	17	17
Finances et administration	10	11
Communications, formation et partenariats	15	15
Services techniques et SST	13	12
	85	85
FONDS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	15	15

15 % des dépenses d'opérations ont été réparties dans le Fonds de recherche et développement, soit 76 170 \$ (61 725 \$ en 2016) incluses dans la dépense globale de ce fonds.

Renseignements supplémentaires

Exercice clos le 31 juillet 2017

Fonds d'administration générale	2017							2016	
	Direction générale	Qualification professionnelle	Affaires juridiques	Finances et administration	Communications formation et partenariats	Services techniques et SST	Dépenses locatives	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comités	150 340	27 724	104 760	10 027	-	10 338	-	303 189	329 892
Dépenses générales	650 961	685 646	649 514	363 280	301 925	593 259	-	3 244 585	3 622 396
Communications	-	-	-	-	180 107	-	-	180 107	187 876
Dépenses d'opérations	52 531	94 556	84 050	49 905	73 544	63 037	54 832	472 455	406 718
Formation et publications	-	-	-	-	444 577	-	-	444 577	452 871
Congrès	216 409	-	-	-	-	-	-	216 409	273 903
Remises aux sections	-	-	-	143 248	-	-	-	143 248	140 222
Salon MCEE	-	-	-	-	190 794	-	-	190 794	-
Magazine Électricité Québec	-	-	-	-	241 179	-	-	241 179	317 290
Radiation d'amendes	-	-	129 682	-	-	-	-	129 682	-
TOTAL DES CHARGES	1 070 241	807 926	968 006	566 460	1 432 126	666 634	54 832	5 566 225	5 731 168
TOTAL DES PRODUITS	207 639	835 556	512 934	2 575 719	1 493 341	124 761	75 300	5 825 250	5 648 728
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(862 602)	27 630	(455 072)	2 009 259	61 215	(541 873)	20 468	259 025	(82 440)
GAIN (PERTE) NON RÉALISÉ SUR PLACEMENT								56 032	(4 426)
REVENUS DE PLACEMENTS								85 152	94 090
								141 184	89 664
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE								400 209	7 224

Rencontres des comités de la CMEQ 2016-2017

COMITÉ D'APPEL

21-11-2016

COMITÉ D'ÉTUDE DES PLAINTES

26-08-2016
23-09-2016
28-10-2016
25-11-2016
27-01-2017
24-02-2017
31-03-2017
28-04-2017
26-05-2017
29-06-2017

COMITÉ DE DISCIPLINE

08-09-2016
09-09-2016
06-10-2016
07-10-2016
03-11-2016
04-11-2016
01-12-2016
01-12-2016
02-02-2017
03-02-2017
02-03-2017
03-03-2017
06-04-2017
07-04-2017
04-05-2017
05-05-2017
01-06-2017
02-06-2017
05-07-2017
06-07-2017
07-07-2017

COMITÉ DE QUALIFICATION

12-09-2016
23-01-2017
24-04-2017
15-05-2017
19-06-2017

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LE MÉTIER DE MAÎTRE ÉLECTRICIEN

06-12-2016

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

16-09-2016
11-11-2016
10-02-2017
26-05-2017

COMITÉ DES CANDIDATURES ET DES ÉLECTIONS

12-09-2016

COMITÉ EXÉCUTIF

01-09-2016
20-09-2016
29-09-2016
01-10-2016
16-11-2016
17-11-2016
09-12-2016
17-02-2017
25-04-2017
15-06-2017

COMITÉ REFONTE GESTION CMEQ

31-08-2016
16-11-2016
24-04-2017

HQ-CMEQ TABLES RÉGIONALES

17-08-2016 HQ-CMEQ Table régionale Montmorency à Québec
19-08-2016 HQ-CMEQ Table régionale Laurentides à Rouyn
24-08-2016 HQ-CMEQ Table régionale Montréal
28-08-2016 HQ-CMEQ Table régionale Laurentides à Gatineau
30-08-2016 HQ-CMEQ Table régionale Laurentides à Laval
15-09-2016 HQ-CMEQ Table régionale Richelieu à Saint-Bruno
19-09-2016 HQ-CMEQ Table régionale Est du Québec à Rimouski
20-09-2016 HQ CMEQ Table régionale Est du Québec à Bonaventure

SOUS-COMITÉS

27-09-2016 Sous-comité professionnel électricien
13-04-2017 Sous-comité professionnel électricien
14-06-2017 Sous-comité professionnel électricien
07-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Grand Montréal
07-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Bas-Saint-Laurent
08-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Québec
13-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Mauricie / Bois-Francs
13-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Côte-Nord
14-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Abitibi-Témiscamingue
14-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Saguenay
15-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Outaouais
15-09-2016 Sous-comité régional du CFPCI – Estrie

TABLE DE LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL DU MÉTIER DE MAÎTRE ÉLECTRICIEN

19-09-2016
20-03-2017

CONSEIL PROVINCIAL D'ADMINISTRATION

30-09-2016
18-11-2016
26-04-2017
16-06-2017



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

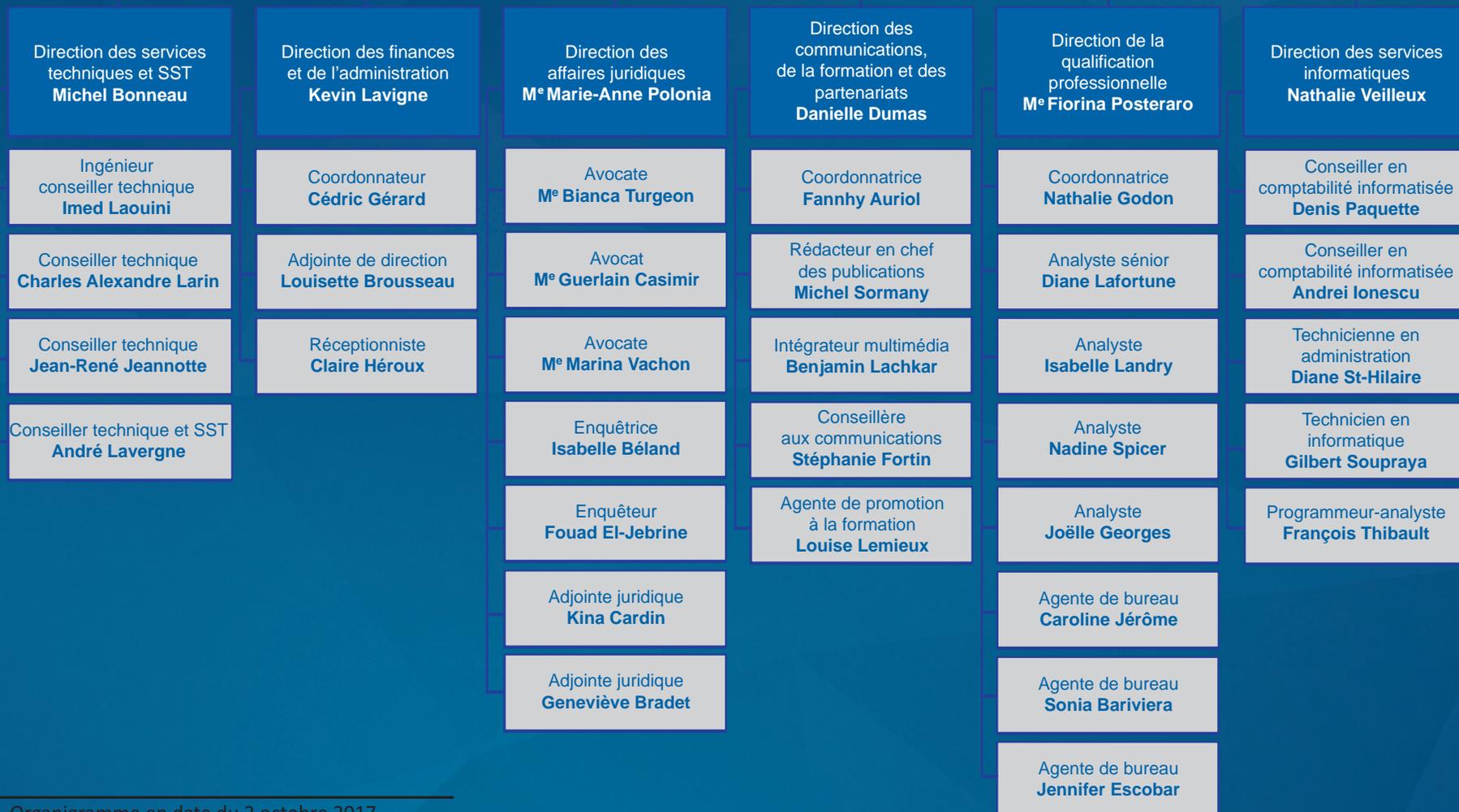
**DIRECTION GÉNÉRALE
ET VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE
M^e Simon Bussièrè**

Direction générale adjointe
et secrétariat général
M^e Julie Sénécal

Direction de la gestion
de projets
M^e Marlène Carrier

Gestionnaire
de l'immeuble
Sylvain Landry

Secrétaire
de direction
Suzanne Dufort





Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Protège le public

5925, boul. Décarie
Montréal, (Québec) H3W 3C9

www.cmeq.org • info@cmeq.org
T 514 738-2184 / 1 800 361-9061

